Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada

Alliance de la Fonction publique du Canada

Mémoire adressé au Comité permanent des finances de la Chambre des communes

Consultations prébudgétaires de 2022

Août 2021

233 rue Gilmour Street | Ottawa, ON K2P 0P1 | 613.560.4200 | psacunion.ca | syndicatafpc.ca

Mémoire de l'Alliance de la Fonction publique du Canada au Comité permanent des finances de la Chambre des communes : Consultations prébudgétaires de 2022

Recommandations pour une relance équitable

Services publics

- Renforcer la fonction publique fédérale afin qu'elle dispose des capacités et des ressources humaines nécessaires pour évaluer, planifier, élaborer et mettre en œuvre les politiques et les programmes requis pour combler les lacunes sociales et économiques mises en évidence par la pandémie de COVID-19 et pour donner des conseils à ce sujet, et accroître sa capacité de fournir des services publics essentiels.
- Travailler de pair avec les agents négociateurs fédéraux et toutes les tribunes possibles afin de s'assurer que les nouvelles conditions de travail résultant de la pandémie de COVID-19 respectent les droits et protègent la santé des travailleurs.
- Rejeter toute mesure d'austérité visant à réduire ou à éliminer des services publics fédéraux ou à réduire le nombre de fonctionnaires.
- Rejeter les efforts visant à sous-traiter les nouveaux travaux de services publics en collaborant plutôt avec les agents négociateurs afin d'augmenter les effectifs aux niveaux nécessaires pour être en mesure d'offrir des services nouveaux ou améliorés.
- Intégrer dans la fonction publique le travail jusqu'alors effectué en sous-traitance, notamment le travail civil auprès du ministère de la Défense nationale, le travail dans les centres d'appels effectué par l'entremise de 1 800 O-Canada, Emploi et Développement social Canada, Services partagés Canada, l'Agence du revenu du Canada (ARC) et le travail de gestion des installations dans tous les ministères et autres organismes.
- Rejeter le concept des obligations à impact social et fournir des services sociaux publics fiables, qui sont entièrement financés sur une durée suffisante, pour que les fournisseurs de ces services et les personnes dont ils s'occupent, à savoir les personnes les plus marginalisées, aient le temps de planifier leur réussite.
- Imposer une taxe sur les extrêmes richesses de manière à ce que le fardeau fiscal de la pandémie soit équitablement réparti.
- Instaurer une taxe sur les profits excédentaires ciblant les entreprises et les particuliers qui tirent profit de la pandémie.

- Éliminer les échappatoires fiscales et faire en sorte que l'ARC dispose du soutien et du financement nécessaires pour faire respecter les règles.

Investissement dans les infrastructures sociales

- Créer un plan d'action national de lutte contre toutes les formes de racisme, en particulier le racisme contre les Noirs, pour accompagner la stratégie nationale de lutte contre le racisme, et le doter du financement, des ressources nécessaires et de stratégies concrètes, ainsi que d'objectifs réalisables, de cibles mesurables et d'échéanciers.
- Augmenter le financement du Secrétariat fédéral de lutte contre le racisme et faire en sorte qu'il ne relève plus de Patrimoine Canada.
- Augmenter le financement de la Commission canadienne des droits de la personne pour s'attaquer aux problèmes liés au racisme.
- Exiger que le gouvernement fédéral et les provinces entreprennent un examen intersectionnel, du point de vue de la race, du sexe, de l'orientation sexuelle, du capacitisme et des conditions socioéconomiques, de toutes les mesures d'urgence liées à la COVID-19 et mettre fin à toutes les restrictions des libertés civiles.
- Exiger la collecte de données désagrégées en fonction de la race et d'autres facteurs identitaires sociodémographiques afin de mieux mesurer et de comprendre l'incidence des politiques, programmes et pratiques du gouvernement sur les Autochtones, les Noirs et les autres personnes racialisées dans les principaux domaines suivants : le marché du travail, l'inégalité économique et la pauvreté; le système de justice pénale et l'accès à la justice; le bien-être des enfants; l'environnement; la santé et la santé mentale; le logement; les prestations sociales et les avantages culturels; l'éducation; la protection des réfugiés, l'immigration (y compris les travailleurs migrants et les étudiants étrangers); la citoyenneté; les médias, les médias sociaux et la communication de masse.
- S'assurer que le groupe de travail chargé de l'examen de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* dispose de suffisamment de temps pour consulter l'ensemble des intervenants, particulièrement les agents négociateurs fédéraux, tout au long du processus. Les réformes nécessaires comprennent le renforcement de la responsabilisation et des mesures d'application; la mise à jour de la terminologie; l'inclusion du groupe LGBTQ2+ et l'ajout de mesures d'équité en matière d'emploi par la révision des conditions d'admissibilité du Programme de contrats fédéraux ou la création d'ententes sur les avantages communautaires, afin d'inclure tous les programmes fédéraux d'investissement et de relance, pour garantir que les groupes racialisés et les autres groupes sous-représentés aient un accès équitable aux nouveaux emplois créés de même que pour faciliter la collecte des données désagrégées.
- Exiger l'analyse comparative entre les sexes plus dans le cadre de l'élaboration

des politiques et des programmes, et ce pour tous les aspects de la réponse à la pandémie.

- Fournir suffisamment de financement pour éliminer les obstacles relevés dans les plans élaborés en vertu des règlements de la *Loi canadienne sur l'accessibilité*.
- Investir dans une infrastructure sociale plus solide et dans des politiques et avantages sociaux liés au travail qui offre aux gens la souplesse et le soutien nécessaires pour leur permettre de s'acquitter de leurs responsabilités familiales.
- Élaborer un programme et un plan intensifs assortis d'échéanciers afin de lutter contre le racisme envers les Autochtones et de respecter l'engagement du gouvernement de donner suite aux 94 recommandations issues du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada.
- Fournir un financement adéquat aux organismes de femmes autochtones, y compris à l'Association des femmes autochtones du Canada, pour élaborer un plan d'action national dirigé par les Autochtones dans le but de mettre fin à la violence et mettre en œuvre les 231 appels à la justice contenus dans le rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
- Élaborer un plan d'action national exhaustif, doté de ressources appropriées et fondé sur une analyse féministe intersectionnelle, pour prévenir et combattre toutes les formes de violence contre les femmes.
- Mettre en œuvre une réforme de la sécurité du revenu et concevoir à l'avenir des mesures de soutien au revenu qui tiennent compte des besoins et de la situation économiques des femmes d'horizons divers, y compris une refonte du régime d'assurance-emploi.
- Respecter les engagements du gouvernement concernant les dépenses liées à l'apprentissage et à la garde de jeunes enfants (AGJE) et continuer à négocier des ententes de financement avec les provinces et les territoires pour fournir des services d'AGJE encadrés, abordables, inclusifs, culturellement sécuritaires, souples et de haute qualité.
- Mettre en place un financement fédéral doté de ressources adéquates pour encourager la construction d'établissements de garde d'enfants publics et financer les activités de garde d'enfants selon une formule qui tient compte du versement d'une rémunération juste et équitable au personnel, des autres coûts sous-jacents et des frais – abordables – imposés aux parents par les provinces et les territoires conformément aux objectifs de réduction fédéraux.
- Fournir suffisamment de financement pour faire en sorte que le système de santé et les soins de santé continuent d'être financés et assurés par le secteur public, qu'ils répondent aux besoins, qu'ils soient accessibles, sans aucune discrimination, et qu'on y élimine les obstacles auxquels font face les Autochtones, les Noirs, les personnes racialisées, les membres de la communauté LGBTQ2+ de même que les personnes handicapées.
- Mettre en œuvre un programme public universel d'assurance-médicaments à

payeur unique, notamment une liste complète de médicaments, et s'engager à adopter une approche qui fait passer les patients avant les brevets.

- Bonifier le financement du Programme du travail pour assurer une forte hausse du nombre d'inspecteurs afin qu'ils puissent enquêter sur les infractions au *Code du travail* de manière proactive et répondre aux plaintes.
- Suivre les recommandations du rapport HUMA sur la précarité de l'emploi publié en juin 2019.

Investissement dans les infrastructures physiques

- Restructurer la Banque de l'infrastructure du Canada pour investir dans des projets d'infrastructures qui demeurent la propriété du secteur public et qui sont exploitées par celui-ci afin de combler, sans recourir à des partenariats public-privé, les déficits en matière de routes, de ponts, de réseaux de transport en commun, d'infrastructures électriques, d'Internet, de traitement de l'eau et des systèmes connexes, en mettant l'accent sur les collectivités autochtones. Pour ce qui est des investissements dans l'infrastructure sociale, il faut établir les critères permettant de choisir les projets d'infrastructure physique à financer.

Financement de la recherche

- Appliquer pleinement les recommandations du rapport Naylor de 2017 visant à soutenir la recherche vitale qui est financée par l'État et qui lui appartient.

Financement des études postsecondaires

- Développer avec les provinces et les territoires une vision partagée d'un système d'éducation postsecondaire renouvelé et s'engager à mettre en place un plan d'éducation et d'apprentissage accessible à tous tout au long de leur vie.
    - Augmenter d'au moins 3 milliards de dollars le financement fédéral pour l'éducation postsecondaire par le biais du transfert aux provinces; veiller à ce que le financement tienne compte de l'inflation et de la hausse du nombre d'inscriptions; et exiger la responsabilisation et la transparence à l'égard du financement fédéral.
    - À titre de première étape en vue d'assurer l'abordabilité, éliminer l'intérêt sur les prêts étudiants fédéraux pour de bon; passer à un modèle de financement 50-50 pour les prêts et bourses; et remplacer le Programme canadien pour l'épargne-étude et le Crédit d'impôt pour frais de scolarité par un financement direct pour les prêts étudiants.
    - Augmenter le financement pour l'éducation postsecondaire des

Autochtones d'au moins 650 millions de dollars par année afin d'éliminer l'écart entre les étudiants autochtones et non autochtones en matière d'études postsecondaires et investir dans le développement et l'expansion de systèmes et de modèles d'éducation postsecondaires autochtones adaptés à la culture.

Financement du système Phénix

- Continuer à fournir du financement à long terme suffisant pour éliminer l'arriéré de 100 000 problèmes de rémunération non résolus; stabiliser le système de rémunération de Phénix; et développer, tester et lancer adéquatement un nouveau système de rémunération.

Services publics

La COVID-19 nous a rappelé le rôle important que joue le gouvernement et la fonction publique. Elle a souligné les dommages causés par des années de sous-investissement dans les services publics et par un mépris croissant des valeurs qui sous-tendent la fonction publique.

La pandémie a montré que la fonction publique, si on lui en donne la chance, peut élaborer des politiques et mettre en œuvre des programmes rapidement et efficacement. En effet, les employés de la fonction publique se sont vite adaptés à leur nouveau travail, ont mis en œuvre des programmes sans précédent, ont traité des millions de demandes et ont travaillé sur de nombreuses mesures de soutien aux entreprises et aux particuliers.

Le budget du gouvernement doit continuer à chercher à régler les injustices exposées et exacerbées par la pandémie. Il doit financer une fonction publique qui est en mesure de soutenir un vaste programme de reconstruction pour créer un Canada plus résilient. Il doit en outre accorder les ressources nécessaires aux services essentiels devant être fournis ou réglementés par le secteur public, de manière à préserver leur caractère essentiel. On parle ici de services essentiels comme la sécurité au chapitre de l'alimentation, de l'approvisionnement en eau, des revenus, des soins de santé et de l'éducation. La reprise qui suivra la pandémie ne peut pas dépendre des caprices des investisseurs privés ou des organismes de bienfaisance.

Les emplois au sein de la fonction publique fédérale sont d'importants moteurs économiques. Ainsi, il est impératif que les services qui s'ajoutent au système soient fournis par des employés de la fonction publique et non des entrepreneurs privés. Les services actuellement fournis en sous-traitance, dont la défense civile, les centres d'appels, la gestion des installations, devraient être réintégrés à la fonction publique le plus tôt possible.

La pandémie de COVID-19 a fondamentalement transformé les conditions et l'environnement de travail des employés de la fonction publique fédérale. Le

gouvernement doit donc planifier la modification des systèmes et de l'équipement et prévoir les fonds nécessaires à cette fin afin d'assurer la santé et la sécurité de ses employés et de protéger leurs droits, le tout en consultation avec les agents négociateurs fédéraux.

Investissement dans les infrastructures sociales

La pandémie a exposé et aggravé les inégalités systémiques qui durent depuis longtemps au Canada sur le plan économique, social et sanitaire et qui ont une incidence disproportionnée sur les personnes et les communautés noires, racialisées et autochtones.

Les Autochtones, les Noirs et les autres personnes racialisées continuent de se heurter à des obstacles systémiques au sein du système de santé et à des inégalités majeures en matière d'emploi et d'éducation. Les femmes autochtones, les femmes handicapées, celles dont le statut d'immigration est précaire, les femmes noires et racialisées, ainsi que les membres de la communauté trans et non binaire se butent à des difficultés encore plus importantes, risquant de perdre des gains durement acquis sur des décennies en matière d'égalité des genres. Notre société ne peut tout simplement pas revenir au statu quo qui prévalait avant la pandémie, maintenant que nous avons l'occasion de nous attaquer aux inégalités systémiques. Le gouvernement doit donner la priorité au financement de notre infrastructure sociale.

Investissements dans l'infrastructure

La pandémie de COVID-19 nous a appris que la fonction publique est, à tous les échelons du gouvernement, à la base du soutien fourni aux Canadiens en cas de crise comme celle-ci. Après des décennies de sous-financement des infrastructures locales par les gouvernements successifs et de négligence systémique des responsabilités du Canada envers les communautés autochtones, on constate de graves déficits d'un bout à l'autre du pays.

La Banque d'infrastructure du Canada (BIC), qui a été présentée aux Canadiens comme moyen de financer publiquement des projets d'infrastructure, est en fait un moyen de privatiser les infrastructures essentielles du Canada par le biais de partenariats public-privé. Les municipalités et les provinces ne peuvent accéder aux fonds de la BIC que si elles s'associent au secteur privé.

Le projet du gouvernement visant à construire de nouvelles infrastructures écologiques devrait autant que possible être mené à bien par des employés de la fonction publique et le gouvernement se doit d'offrir des salaires décents au million de travailleurs que ces initiatives devraient permettre d'engager.

Financement de la recherche et éducation postsecondaire

Il n'a jamais été aussi important d'investir dans la capacité du Canada de s'engager

dans la recherche fondamentale et appliquée et de veiller à ce que le pays dispose des pleines capacités en matière de recherche et développement. L'incapacité du pays à produire des vaccins au moment critique de la pandémie lance un signal clair : le Canada ne peut se permettre de dépendre d'autres nations pour la recherche ou la production.

Tous les ordres de gouvernements ont sous-investi chroniquement les universités et collèges. La crise financière qu'a connue l'Université Laurentienne est un exemple flagrant des failles du présent modèle de financement. La responsabilisation et le financement public sont nécessaires pour parvenir à rectifier les compressions budgétaires et pour renforcer la gouvernance collégiale afin de prévenir le type de mauvaise gestion financière qui mène à l'insolvabilité.

Un nombre croissant de travailleurs des établissements postsecondaires occupent des emplois précaires. Il est donc plus difficile pour eux d'offrir une éducation et des services de haute qualité aux étudiants ou encore d'entreprendre des recherches de haut niveau afin d'assurer la place du Canada parmi les leaders en matière d'innovation et de recherche. L'accès à l'éducation est hors de portée pour bien des personnes, particulièrement pour celles qui disposent d'un faible revenu, les étudiants racialisés, noirs ou autochtones et les personnes handicapées. De plus, les étudiants croulent sous les dettes pendant des années après leurs études.

Garde d'enfants

De nombreuses ententes sur les services de garde d'enfants ont été négociées avec certaines provinces et certains territoires, mais le gouvernement fédéral doit toutefois continuer d'utiliser son pouvoir de dépenser pour convaincre les autres de collaborer à la mise en place d'un système communautaire pancanadien de services de garde d'enfants de qualité.